

L'ALTERNATIVE

Toute l'actualité | Vos idées | Nos propositions



Mise à l'honneur

Les nouvelles rues porteront des noms de femmes; le choix s'effectuera avec l'aide de la société Histoire et Archéologie spadoise, le festival de théâtre de Spa et Belgomania. Un sondage sera proposé aux citoyens afin de sélectionner parmi les différentes personnalités féminines celles qui ont marqué notre cité par des actions particulières ou par leur passage remarqué dans notre belle cité. **Fabienne Dorval** a demandé que des panneaux informatifs accompagnent ce choix.

Soutenir A+

Devenez ou restez membre Alternative-plus pour l'année 2021, il vous suffira de verser 20€ (ou 10€ pour les étudiants, les pensionnés) sur notre compte : BE35 0689 3250 0837

Arnaud Fagard, trésorier
arnaudfagard@gmail.com



Y aurait-il gaspillage dans la tenue des comptes de la Ville, championne de la dette par habitant? Où passe réellement l'argent du contribuable et la manne céleste de Spa Monopole (1/3 des revenus de la Ville)? Etudes inutiles pour de vastes projets jamais réalisés et manque de prévoyance dans les travaux d'entretien des bâtiments publics, le nombre de couacs ne manque pas.

Le compte 2020: bilan d'un énorme gaspillage

Les études sans vision et non suivies d'effets et l'inertie du Collège à prendre les dossiers en main coûtent cher à la collectivité; le boulodrome qui devait remplacer la plaine de jeux du parc de Sept Heures représente 50 000€ pour plusieurs études qui n'ont jamais abouti à rien. Cette étude inutile représente à elle seule chaque année 5 500€ de frais et ce jusque 2028. Le changement d'affectation en cours de travaux du Pouhon Pierre-le-Grand a coûté 1 120 000€ à l'époque, soit 1,7 million d'euros intérêts compris; déduisons de cette somme le loyer de la Bobeline (15 ans = 551 745€), il reste encore plus d'1 million d'euros à rembourser; si l'affectation du Pouhon à l'Office du tourisme est louable, c'est le changement en cours de travaux qui l'est moins et qui a pesé très lourd dans les finances: il coûte encore 35 000€ aux Spadois rien que pour l'année 2020 (**Arnaud Fagard**). La majorité s'est défendue comme elle

pouvait en insistant particulièrement sur la perte d'habitants et donc la perte de taxes pour la Ville, ce qui signifiait dans son chef une promotion évidente des constructions à tout-va afin d'attirer de nouveaux habitants. A quoi **Frank Gazzard** a rétorqué qu'il fallait cesser de prendre des vessies pour des lanternes, qu'on pouvait dénombrer sur la commune un nombre impressionnant d'immeubles et d'appartements qui n'étaient toujours pas occupés, et que plutôt que d'envahir nos campagnes par des projets immobiliers intrusifs, on ferait mieux de recréer une vie économique de qualité qui créerait de l'emploi. Alternative-plus a donc dit non au compte 2020 présenté en séance de Conseil communal ce jeudi 29 avril 2021 et a réclamé à nouveau (**Fabienne Dorval**) une collaboration entre la majorité et la minorité pour élaborer ensemble de manière équitable le budget de la ville; ce serait un acte de véritable participation citoyenne car le budget gère l'argent de tous et la majorité ne représente que la moitié des habitants. Inutile de dire que cette proposition a été rejetée par la bourgmestre qui reste à cheval sur sa position: le budget est un acte politique MAJEUR, propriété unique de la majorité.

Impair et passe: Les salles de jeux du Waux-Hall viennent de perdre 1 million d'euros

Le Waux-Hall est un des rares témoins d'exception du premier âge d'or de Spa construit en 1769, classé depuis 1936 et totalement abandonné en 1983. Il a été inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie en 1993 et un chantier de restauration d'un montant de 2 200 000€ a été ouvert le 15 mars 2006, qui prévoyait un contrat de concession de service public d'exploitation par un utilisateur. Une offre a été faite et examinée par un jury en 2007; elle n'a jamais été suivie d'effets. Notons bien que si la restauration du Waux-Hall avait été terminée en 2015, comme prévu, la Ville aurait pu percevoir un revenu locatif de +/-46.000 € l'année x 6 ans = 276.000 €... Alors, qu'est-ce qui a foiré? Tout. Un permis d'urbanisme a été obtenu en 2015 pour réaffecter l'aile classée, notamment, et jamais suivi par les travaux nécessaires; il est aujourd'hui périmé. Des documents tels qu'un certificat de patrimoine et un nouveau cahier des charges ont été déposés par les architectes en janvier 2020 à la Ville, suivis d'un courrier annonçant que, vu le personnel en sous-effectif, la poursuite des études du Waux-Hall serait suspendue. La restauration (chaotique) qui pouvait être prise en charge à 99% par la Région wallonne & la province ne le sera plus que de 79% au maximum parce que le dossier de demande de subsides n'a pas été rendu à temps... En résumé, la perte pécuniaire sur les dix dernières années s'élève à 833.880€. Un véritable gaspillage. D'où l'intervention en Conseil communal afin de réactiver le dossier et de déposer la demande de permis d'urbanisme. (**Paul Mordan**)

On respire... après l'asphyxie des chiffres, une bouffée d'air pur de nos forêts...

Frank Gazzard a proposé de collaborer avec le DNF (Département Nature et Forêt) en vue de remettre en état l'arboretum de Tahanfagne, un site naturel de notre région créé en 1916 avec pour objectif de rassembler des arbres étrangers à notre flore, et réorganisé en 1932 avec le souci de rassembler des espèces d'une même aire géographique. L'objectif est d'y développer des projets pédagogiques, culturels, touristiques et artistiques; il serait opportun en effet d'ouvrir des sentiers didactiques avec panneaux explicatifs pour découvrir des arbres centenaires; d'émailler la promenade de sculptures dans du bois mort s'inspirant des mythologies locales, œuvres d'artistes spadois, et de favoriser les travaux de recherche dans ce lieu préservé. Une proposition qui a piqué la curiosité de Vedia dépêchée auprès de notre conseiller **Frank Gazzard** pour une interview. L'ensemble du Conseil communal a approuvé cette décision.

Transparence et participation citoyenne, enfin!

Arnaud Weber a déposé deux points supplémentaires au conseil; le premier concerne l'accessibilité facile du citoyen aux délibérations du Conseil communal, point approuvé et adapté en fonction des possibilités techniques actuelles de la Ville; l'autre tend à supprimer les obstacles à l'interpellation citoyenne, un procédé qui consiste à donner la parole à un citoyen en assemblée du Conseil, à certaines conditions. Désormais, les démarches seront facilitées grâce aux propositions d'**Arnaud Weber**. Bravo à lui, c'est un pas vers davantage de démocratie, de transparence et de participation citoyenne, valeurs fondamentales d'Alternative-plus.

Quand l'échevin des Travaux s'emmêle les pinceaux dans ses jeux d'eau...

Un seul problème aux jolies fontaines de la place Pierre-le-Grand, a fait remarquer **Frank Gazzard**, elles sont très proches de la route, une nationale sur laquelle passent tout de même d'énormes camions, d'où un problème de sécurité pour les enfants qui joueront forcément à se poursuivre dans les jets d'eau quand il fera beau. Et de demander si les plans ne prévoyaient pas de les placer davantage en recul. Non, d'après l'échevin des Travaux qui a soutenu le contraire. Mais si! Après vérification, les plans donnent bien raison à **Frank Gazzard**: les fontaines ont bel et bien été avancées vers la route, démentant les propos de l'échevin... Du mobilier urbain devrait sécuriser le site.

ET quand l'échevin des Affaires économiques perd son latin entre task-force, subvention et aide aux commerçants...

A écouter l'échevin concerné, on pourrait croire que tout baigne dans le meilleur des mondes et que les commerçants n'attendent qu'une chose: dépenser la subvention de 20 000€ de la Ville pour organiser des fêtes. L'heure n'est toutefois pas aux réjouissances, ont rappelé les conseillers communaux **Arnaud Fagard et Paul Mordan**, pour lesquels le sort des rues Servais et de la Poste reste un vrai casse-tête, chacune étant soumise à des travaux dus aux transformations des Anciens Thermes jusque 2023, avec mise à sens unique des deux rues et suppression des parkings probable pour la dernière. Noter le nom des commerces sur le panneau «Commerces accessibles» serait un premier pas vers davantage de clarté, de même qu'offrir une prime aux secteurs commercial et HoReCa, semblable à celle de l'installation d'un nouveau commerce. Relancer la task-force qui patine est primordial également, la communication ayant fait défaut depuis le début des tous les travaux en ville. La prime a été refusée, le report de l'augmentation de la taxe de séjour également, et il paraît qu'à la task-force, la réunion prochaine a été ajournée par manque de points à l'ordre du jour...

Une commune MAYA moins active que ses abeilles

Claude Brouet a regretté qu'aucune activité n'ait été prévue dans la commune à l'occasion de la Quinzaine des abeilles et des pollinisateurs (du 15 au 30 mai). Il a rappelé que les communes MAYA s'engageaient à mettre en place des mesures indispensables et réalisaient d'autres mesures favorables aux pollinisateurs, parmi lesquelles trois actions de sensibilisation, de préférence lors de ladite semaine, la mise en place d'une campagne annuelle de sensibilisation des enfants et des adultes par le biais des moyens de communication propres à la commune (bulletin communal, toutes-boîtes...) et la publication d'un article sur la reconnaissance du frelon asiatique et de son nid afin de participer à l'effort collectif visant à enrayer sa propagation en Wallonie. Hélas, a soupiré **Claude Brouet**, en 2019 et 2020, rien n'a été fait, et 2021 s'annonce du même cru alors que pendant ce temps, à Theux,

Pétanque

Le club de pétanque ayant déménagé, que deviendra cet achat inconsidéré? Après de confuses explications de l'échevin des Sports, on apprend qu'il serait réservé dans un premier temps au service des Plantations. Quelle sera la suite pour ce matériel inaffecté et inaffectable ayant coûté 62 000€? Profond mystère très coûteux pour la collectivité.

Cette perte vient s'ajouter, de surcroît, à l'étude citée plus haut qui avait déjà plombé les finances de 50 000€. (**Arnaud Fagard**)

Vecqueterre

Un aménagement du chemin de la Vecqueterre sera prévu afin que les véhicules se rendant au parc à conteneurs puissent s'y croiser sans problème. (**Claude Brouet**).

Remplacements

C'est **Laurent Tamo** (Jeunes Alternative-Plus) qui remplace MéliSSa comme notre représentant à la Maison des Jeunes tandis que **Luc Moens** la remplacera au Conseil consultatif de l'énergie, de l'environnement, du développement durable & de la transition écologique. Toute l'équipe d'Alternative-plus leur souhaite un excellent travail.

malgré la pandémie qui sert de prétexte à Spa pour ne rien faire, on visite le rucher de l'école de La Reid.

Une femme peut en cacher une autre

Merci à **MéliSSa Leemans** qui a passé dorénavant le flambeau de conseillère communale à **Fabienne Dorval** pour reprendre de nouvelles activités professionnelles. Son engagement et sa ténacité, surtout lors de sa présentation de la motion «Violences faites aux femmes», resteront des souvenirs forts des conseils communaux auxquels notre sympathique collègue a participé. Bonne chance, MéliSSa, qui reste bien sûr une membre active d'Alternative-plus. **Fabienne Dorval** lors de sa prise de fonction a déclaré son apparentement à Ecolo mais a bien expliqué que ce choix de groupe politique n'était dû qu'à un système mis en place par les grands partis pour répartir les postes dans les intercommunales; qu'il était obligatoire de jouer le jeu pour ne pas perdre le bénéfice de notre résultat exceptionnel aux élections et le droit de parole dans les conseils d'administration et les assemblées générales des intercommunales, mais qu'Alternative-plus était et resterait un groupe pluraliste et citoyen, libre et indépendant.

Les petites chroniques de Philou

Dans le but de répondre aux nombreux questionnements des citoyens spadois attentifs à notre patrimoine vert... Spa depuis des années est visitée par un large public venant s'oxygéner et admirer les parcs, forêts, fagnes entourant notre petite ville. D'où, deux équipes de spécialistes à différencier... Une de forestiers dépendant du DNF et une de jardiniers communaux qui seront des acteurs de notre action «Végétaliser votre Ville», qui vise à inviter les citoyens à fleurir, cultiver, jardiner, embellir et colorer celle-ci, en collaboration avec le service Environnement de la Ville de Spa. Bref, il faut donc bien tondre, tailler, élaguer et parfois couper... les pelouses, les haies et certains arbres. Heureusement, quand on parle de taille de haies (interdite pour les professionnels et les entreprises du 15 mars au 31 juillet) et d'abattage d'arbres majestueux, centenaires ou encore dits remarquables, il faut savoir qu'une loi oblige à solliciter les autorisations nécessaires auprès du SPW. Soyez donc rassurés, un arbre abattu sera replanté, mais pas toujours au même endroit... Et dans le pire des cas, s'il est abattu sans autorisation, un PV sera dressé! (Mais il est vrai que ce dernier, hélas, ne remplacera jamais l'arbre disparu.) (**Philippe Hourlay**)